Procès verbal du 3ème Conseil d'école

École élémentaire Gérard Philipe - ARNAGE 2020/2021

Mardi 8 juin 2021 à 18h00.

Présents:

- Mme Marion BRICAULT, Enseignante/directrice de l'école élémentaire Gérard Philipe
- Mme Joëlle HULIN-LAO, Enseignante
- Mme Marie KERGASTEL, M. Marc LEHAUT, Représentants des parents d'élèves
- Mme Eve SANS, Maire d'Arnage et adjointe à l'Éducation
- M. Pierre-Olivier MARSAL, Conseiller délégué à la jeunesse

Excusés:

- M. Eric FLEURAT, Inspecteur de l'Éducation Nationale
- Mme Frédérique KULA, Charline BORDENNEC, Lucie LECHAUX, Héloïse FICHEL, Stéphanie CHRÉTIEN, Mrs Régis RICCARDI, Rémi JUMEAU, Yann LE GALLOU, Enseignant(e)s
- Mmes Elsa PAIN, Virginie ROBERT, Tiphaine CHAUDEMANCHE, Tiphaine JENKINSON, Sandrine CAPOULADE, Nolwenn GERARD, Mrs Calixte DJOMKOUO, Alexandre LEPROUST, Jean-Marc LETURMY, Représentants des parents d'élèves

La séance est ouverte par Mme BRICAULT à 18h00.

Le secrétaire de séance est : Mme HULIN-LAO.

1) Prévision des effectifs de l'école pour la rentrée 2021

À ce jour, les effectifs prévus sont les suivants :

- x CP > 32 élèves (31 élèves arrivent de la maternelle Gérard Philipe + 1 arrivant extérieur à la commune)
- x CE1 > 46 élèves (44 CP cette année + 2 maintiens en CE1)
- x CE2 > 36 (41 CE1 cette année 1 passage anticipé en CM1 2 maintiens en CE1 1 départ 1 élève non présent à l'école)
- x CM1 > 31 (31 CE2 cette année + 1 passage anticipé en CM1 + 1 arrivant 1 élève non présent à l'école - 1 départ)
- x = CM2 > 49 (48 CM1 cette année + 1 arrivant)

Les effectifs présentés ne tiennent pas compte des inscriptions qui pourraient encore arriver d'ici septembre, ni des enfants de familles itinérantes.

Les effectifs, au 8 juin 2021 prévoient 194 élèves à la rentrée prochaine.

2) Organisation des classes et du personnel

L'équipe enseignante reste en place l'an prochain.

Mme BRICAULT reste à temps partiel (80%) et en charge de la direction de l'école (33%). Mme HULIN-LAO reste également à temps partiel (80%). Mme CHRÉTIEN reprend elle à temps complet.

Une demande est en cours afin que Mme BORDENNEC continue d'effectuer les compléments de ces différents temps partiels.

Au vue des effectifs, une répartition à été envisagée comme suit :

Classes 2021-2022	Effectifs						
	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL	
CP	21					21	
CP-CE1	11	9				20	
CE1		25				25	
CE1-CE2		12	10			22	
CE2			26			26	
CM1				26		26	
CM1-CM2				5	21	26	
CM2					28	28	
TOTAL	32	46	36	31	49	194	

3) Bilan de l'année scolaire 2020-2021

En raison de la situation sanitaire, moins de sorties et manifestations ont pu être organisées.

- x La classe de CE1 s'est rendue en mai à la médiathèque pour pouvoir bénéficier d'un atelier.
- x Les CM2 se sont vus remettre trois « chèques Lire » de 5€ à utiliser dans les librairies du Mans. Ils ont également participé à une projection sur l'Europe (remplaçant l'habituel rallye sur L'Europe) à l'Éolienne, organisée par la Mairie, afin de marquer la fin de leur scolarité à l'école élémentaire et leur passage au collège.
- x Les classes de CE1-CE2, CE2-CM1, CM1 et CM1-CM2 bénéficient gratuitement d'une initiation au handball, à raison de 6 séances d'une heure par classe de la mi-mai à la fin de l'année.
- x Chaque classe sur proposition de M. MARMION, entraîneur du club de ping-pong d'Arnage, a pu bénéficier gratuitement d'une initiation d'environ 45 min. Un tournoi auquel peuvent participer les enfants est organisé en dehors de l'école. L'inscription en équipe se fait auprès des enseignants.
 - x Les élèves de CM1-CM2 et CM2 se sont rendus sur la piste routière d'Arnage.
- x Une sortie pour l'ensemble de l'école a été organisée au Domaine de Pescheray. Deux classes (groupes brassés sur la cour) partent en car à la journée. Quatre journées sont donc prévues entre le 8 et 15 juin au Domaine. Chaque classe participera à un atelier d'environ 45 minutes.

Il n'y aura pas de représentation par les élèves à l'Éolienne cette année. L'AGFEPA nous fait également part qu'elle ne pourra pas organiser de fête des écoles.

4) Bilan financier: crédits mairie et coopérative scolaire

Budget Mairie

L'an passé, la Mairie avait versé 40€ par enfant pour les fournitures, soit 7400€ et 600€ pour les photocopies.

Cette année, 6570€ nous ont été versés pour les fournitures et 500€ pour les photocopies, soit une différence de 930€.

Nous avons été avertis de cette restriction de budget lors du deuxième Conseil d'école.

Afin de comprendre la gestion du budget de l'école en interne :

- en mars la Mairie nous alloue une somme que nous devons avoir dépensé entièrement en novembre, mois de clôture des budgets,
- en janvier nous pouvons faire des achats par anticipation, qui seront payés avec le budget alloué en mars,
- chaque année, il nous reste une somme d'argent conséquente à dépenser en novembre avec laquelle nous achetons du matériel pour l'école.

En tenant compte de cette dernière information, nous avons fait le choix cette année d'acheter des séries de livres/matériel pédagogique lors du passage des commerciaux dans l'école afin d'utiliser autrement le budget d'habitude dépensé en novembre.

Or, lorsque nous avons appris en mars que la somme de 5€ par enfant serait retirée, nous avions déjà fait des achats.

A ce jour nous avons environ 15€ à dépenser pour l'achat de matériel par enfant contre 22,50€ les années précédentes. Nous sommes dans l'obligation de faire des commandes de rentrée restrictives. Il n'y aura plus de réserve pour les classes et les familles seront davantage sollicitées pour renouveler le matériel.

La Mairie nous informe qu'après étude des budgets alloués aux écoles dans les communes aux alentours, la somme donnée par enfant était plus importante sur notre commune. Ils ont donc l'intention de pérenniser cette restriction de budget de 5€ par enfant.

Afin de palier le manque d'argent pour les commandes de rentrée, il nous a été proposé de prendre ces 5€ sur la somme allouée par la Mairie à la coopérative scolaire réduisant celle-ci de 15€ à 10€ par enfant et permettant de repasser à 40€ par enfant pour les fournitures.

Nous regrettons de ne pas avoir été informés plus tôt de cette restriction de budget. Nous en aurions tenu compte afin de donner la priorité au matériel permettant le fonctionnement de la classe.

Coopérative scolaires

Le budget décrit ci-dessous est prévisionnel. L'année n'étant pas terminée, il ne peut être cloturé.

Dépenses		Recettes		
Sorties et interventions		Solde du compte au 25 /09/20	13 356,68	
spectacle Eolienne cycle 2	296,00	Don AGFEPA	2 020	
sortie PERA -3 classes CM1 et CM2	210,00	Coopérative parents (10€ / élève)	1 350	
sorties 8 classes au domaine de Pescheray:		Dotation mairie 2021	2000 ?	
transport	2 080,00	photographies scolaires :		
entrées	2 068,00	4 185 - 2 987,30 = 1 197,70	1 197,70	
Coût total sorties	4 654,00			
MAE assurance école	101,86			
Cotisation annuelle SACEM + SPRE	135,59			
abonnements de classes	78			
Dépenses fonctionnement de classe				
(livres,bricolage, cuisine, photo)	1 600,00			
masques et gel hydro-alcoolique pour les élèves	42,32			
carnaval et 100ème jour boissons et crêpes	156,74			
Récréalivres - achat de livres pour Noël	1 344,12			
Frais de gestion banque	31,2			
Total dépenses	8 143,83	Total recettes année 2 020-2 021	6 567,70	
solde prévisionnel				

5) Projets 2021-2022

Les conditions de retour à l'école en septembre restent incertaines. Il n'est pas prévu à ce jour de projet particulier pour l'an prochain.

6) Rythmes scolaires

Lors du dernier Conseil d'école avait été évoqué la possibilité de modifier les horaires de l'école afin de rallonger la matinée de classe, que l'équipe enseignante trouve plus bénéfique pour les élèves.

Les horaires suivants ont été proposés à la Mairie :

MATIN Accueil: 8h25-8h35 APRÈS-MIDI Accueil: 13h30-13h40 ou 13h20-13h30

Début de classe: 8h35

Fin de classe: 11h55

Début de classe: 13h40 ou 13h30

Fin de classe: 16h20 ou 16h10

La modification des horaires impacte plusieurs services (périscolaire, restauration, hygiène des locaux) et ne permet plus un même emploi du temps sur les différentes écoles.

La Mairie souhaite prendre le temps de réfléchir afin d'envisager toutes les possibilités et de ne pas prendre de décisions trop hâtives. Une réflexion sera menée en début d'année scolaire prochaine pour une mise en application à la rentrée 2022, si les horaires devaient être modifiés.

7) Travaux et investissements

M. LEBERT, nouvellement nommé responsable des Services Techniques reprend les dossiers en cours.

PPMS > Des systèmes d'alerte vont être installés dans presque toutes les salles au cours de l'été. L'alerte pourra être déclenchée de chaque pièce manuellement prévenant ainsi la gendarmerie et les autres personnes du bâtiment via un signal lumineux.

Des verrous ont été installés sur toutes les portes donnant sur le couloir afin qu'il soit possible de s'enfermer à l'intérieur d'une salle sans avoir de clé, dans le cas d'un attentat intrusion.

Des films occultants vont être installés sur les vitres des portes du préau, puis dans le couloir par la suite.

Le renouvellement des stores des classes de Mme CHRÉTIEN et M. LE GALLOU est toujours à prévoir. Ceux des classes de Mmes KULA et HULIN-LAO sont cassés.

Nous souhaitons signaler la dégradation rapide et inexpliqué du mobilier neuf de la classe de Mme HULIN-LAO. Il faudrait que cela soit constaté par un membre de la Mairie afin de voir si quelque chose peut être fait avec le fournisseur.

8) Informations diverses

x Collège > la procédure d'admission a démarré le 8 mars 2021.

Les dossiers d'inscriptions pour le collège d'Arnage sont arrivés mardi 8 juin. Ils seront distribués aux élèves rapidement.

- x Les futurs élèves de CM1 n'ont pu bénéficier d'un cycle complet de natation cette année et ne pourront plus en bénéficier l'année prochaine. Nous avons demandé à la Mairie, qui finance les cars et les entrées à la piscine, s'il était envisageable de pouvoir proposer un cycle Savoir Nager exceptionnellement pour cette tranche d'âge. Si la réponse est positive, nous contacterons la piscine d'Allonnes pour savoir si des créneaux supplémentaires peuvent nous être proposés.
- *x* DUMISTE: Mme DULAT, en arrêt de travail depuis mi-décembre, n'a pas été remplacée. Si nous n'avions pas été dans le cadre d'une « année COVID », nous ne sommes pas certains que nous aurions pu produire un spectacle de même qualité que les années antérieures.
- x La Mairie propose toujours le pack de rentrée pour l'année prochaine. Les réservations sont à passer soit via le site internet de la commune, soit via le bon de commande mis dans le cahier de liaison des élèves. Ce bon est à remettre au service enfance de la Mairie.
- Le paiement se fera uniquement en liquide le jour de la remise des kits à l'Éolienne, le vendredi 27 août 2021 entre 16h30 et 19h00.
 - x Les listes de fourniture seront distribuées au cours de la dernière semaine d'école.
- x La rentrée s'effectuera le jeudi 2 septembre 2021 à partir de 8h25. Si le protocole le permet, l'accueil pour les classes de CP et CP/CE1 se fera dans les classes, et dans la cour pour les élèves des classes du CE1 au CM2, sous la surveillance des enseignants.

Prochaine date conseil d'école non fixée.

Clôture de la séance à 18h41.

Signature de la directrice : Mme BRICAULT Signature du secrétaire : Mme HULIN-LAO